



Novembre 2012

Votation fédérale

Le 25 novembre 2012, le peuple suisse votera sur un seul objet, la modification de la loi sur les épizooties. Ne vous fiez donc pas à la brochure explicative qui présente quatre autres objets devenus obsolètes après l'impression des documents.

Assemblée primaire

L'Assemblée primaire de la commune de Veyras est convoquée le

lundi 10 décembre 2012 à 20 heures
à la salle communale.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 4 juin 2012
3. Approbation du budget 2013
4. Présentation du plan financier 2013-2016
5. Divers

Après cette séance officielle qui ne devrait pas durer plus d'une heure trente, nous vous proposons une discussion libre, hors protocole, afin d'échanger sur des sujets communaux qui vous tiennent à cœur.

Agenda

Vente-échange

14 novembre 2012

Loto du Ski-Club

30 novembre 2012

St-Nicolas

6 décembre 2012

Théâtre les Baladingues

7 et 8 décembre 2012

Vins chauds de l'Avent

7, 14 et 21 décembre 2012

Assemblée primaire

10 décembre 2012

Noël pour tous

14 décembre 2012

Unplugged Night

22 décembre 2012

Messe de minuit

24 décembre 2012

Messe anniversaire Rilke

29 décembre 2012

Loto des Scouts

11 janvier 2013

Loto du Tennis-Club

8 février 2013

Loto de la SDV

22 mars 2013

Impressum

Tirage 800 exemplaires
Prochaine parution 5.12.2012
Délai de rédaction 26.11.2012

Editorial

Les urnes ont parlé. Le conseil municipal de Veyras sera renouvelé en profondeur: seul Gérard Salamin conserve son siège et est réélu tacitement président. Dominique Ludi Rieder, Nadine Pfenniger-Bridy, Samuel Favre et Stéphane Ganzer, élu tacitement au poste de vice-président, compléteront désormais l'équipe qui entrera en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Pour le pouvoir judiciaire, Jean-Pierre Antille officiera à nouveau comme juge et Isabelle Perren a été élue vice-juge.

Avec deux femmes à l'exécutif, sans compter la vice-juge, Veyras rejoint la moyenne valaisanne de la représentation féminine dans les conseils qui s'établissait, en 2008, à 19%. Quoique modeste (quelques pourcents par an depuis l'an 2000), l'augmentation est régulière. On ne peut que s'en réjouir et encourager les femmes à participer à la gestion de la cité, à quelque étage que ce soit, assemblée primaire, commissions ou pouvoir exécutif et judiciaire.



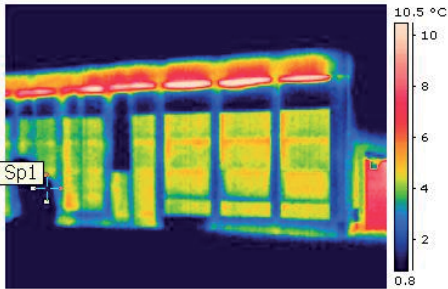
Dépouillement lors des élections municipales.

Rénovation de la salle de gym

Après plus de 30 ans de service, la salle de gymnastique de Veyras mérite une remise à neuf. Les installations techniques sont vieillottes; l'isolation thermique du bâtiment ne correspond plus aux standards actuels; seul le sol résiste vaillamment aux agressions, démontrant, si besoin était, que la qualité dure. Par ailleurs, il est prévu d'installer sur son toit une centrale de production solaire photovoltaïque.

Le conseil communal va donc réserver une part du budget 2013 à l'élaboration du projet de rénovation. Les travaux seront vraisemblablement entrepris durant l'année 2014.

La phase d'étude est l'occasion de repenser les différents usages de ce local. Sports, événements culturels, banquets, réunions, cette salle est bonne à tout faire et le demeurera. Il est donc



Thermographie de la façade est. Le rouge et le blanc signalent les défauts d'isolation (stores).

important de bien analyser les besoins et d'effectuer les bons choix afin que cette infrastructure puisse servir au moins aussi longtemps qu'a duré sa première vie.

Pour cette raison, nous invitons les personnes intéressées à faire part à l'administration communale de leurs idées concernant l'aménagement de la salle pour ses différentes fonctions. Les propositions, remarques et suggestions peuvent être adressées à la commune par courrier postal ou électronique.

Sainte-Catherine

La foire sierroise voit chaque année se rassembler les aînés de tout le district. Les communes invitent en effet les personnes en âge AVS à venir y partager un repas le vendredi à midi. Comme à l'accoutumée, les participants sont attendus sous la tente pour l'apéritif le vendredi 23 novembre 2012 dès 11h30. Le transport des personnes qui le souhaitent est organisé par l'administration communale.

Groupe folklorique le Muzot

Le groupe folklorique le Muzot, accompagné des fifres et tambours de Villa, se produira sur la scène de la Braderie de la Sainte-Catherine le dimanche après-midi 25 novembre 2012, à 14h30 et à 16h00. Il y présentera des scènes de la vie paysanne, viticole et festive, sur une musique traditionnelle, harmonisée par Jean Daetwyler, ainsi que sur d'anciennes mélodies annivariades et des compositions actuelles.

Grandes infrastructures

Les communes du district de Sierre, rive droite et plaine, se sont penchées sur le financement des infrastructures sportives et culturelles d'importance régionale: ne serait-il pas raisonnable que les utilisateurs de ces infrastructures en paient collectivement le coût selon une clé à définir?

Il a ainsi été proposé de constituer un fonds prenant en charge une part des déficits de fonctionnement (sans compter les frais financiers) des grosses infrastructures de la région. La liste de ces objets a été établie par un groupe de travail emmené par Maria-Pia Tschopp, préfète du district. Ce fonds serait alimenté par les communes au pro rata de leur population. Un calcul estimatif montre qu'une participation annuelle de 15.- par habitant permettrait de contribuer à hauteur de 15% à la facture finale.

Le conseil communal de Veyras en a accepté le principe: c'est en effet un moyen simple et élégant d'offrir des tarifs uniques à tous les citoyens du district. La décision définitive appartient à l'assemblée des présidents qui se prononcera en 2014.

Le temps de l'Avent

Les vins chauds de l'Avent sont devenus en quelques années un des temps forts de la vie veyrassoise. Ils sont l'occasion pour l'ensemble de la population de pratiquer un tourisme local en visitant les quartiers du village. Le vin chaud, les friandises et la chaleur de l'accueil sous le ciel étoilé de l'hiver, voilà de quoi convaincre les plus casaniers à affronter les frimas.

Réservez donc vos vendredis soirs du mois de décembre, dès 18 heures. Le programme définitif sera communiqué dans le prochain Veyras'Actuel.

Se payer une tranche de rire

Après 3 ans d'absence, les Baladingues sont de retour dans les salles du district de Sierre avec leur nouvelle comédie "Tête de gondole". La troupe a abordé successivement les thèmes de la bulle internet avec "www.Bouse.ch", du well-ness avec "Abdominables", et du divorce avec "Mariage sur ordonnance". C'est maintenant sur le domaine du commerce de détail qu'elle jette son

dévolu. A partir d'un texte de Stéphane Titeca et sur une mise en scène de Françoise Gugger (Théâtre Alizé), les Baladingues racontent une tranche de vie d'une grande surface aux travers de situations qui nous toucheront tous. Mélange d'ironie, d'absurde, d'outrance et de vérité, la nouvelle pièce est dans la ligne qui fait depuis plus de 25 ans la marque Baladingues: jeter un regard caustique et décalé sur notre quotidien, pour mieux en rire ensuite.

La troupe jouera une dizaine de dates dans différentes salles du district: le 3 novembre à la salle de gym de Granges, les 9, 16 et 17 novembre à la Sacoche à Sierre, les 23 et 24 novembre à la salle sous l'église de Chermignon et enfin les 7 et 8 décembre à 20 heures 30 à la salle de gym de Veyras. Réservations chez Zap à Sierre au 027 451 88 66.



Les Baladingues en répétition.